



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

EGLISE METHODISTE UNIE-CÔTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS
ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE CÔTE D'IVOIRE



TERMES DE REFERENCE

STAGE DE FORMATION BADGE DE BOIS
DU 09 AU 16 AOÛT 2021 SUR LE SITE DES EEUCI
M'BROU

Thème : *"Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain ; Si l'Éternel ne garde la ville, celui qui la garde, veille en vain". Psaumes 127 : 1*

Proposé par :

Commissaire National à la Formation
COULIBALY Yacouba "Castor Courageux"



Scoutisme Méthodiste Unie - Côte d'Ivoire

N° 1296/Cab du 05.09.1957 - **Loi** : 60-315 du 21.09.1960 **Siège social** : Foyer Méthodiste Unie Treichville
01 **B.P.** 1282 Abidjan 01 **Tél:** (225) 07.07.73.12.49 - 07.09.47.34.21 **E-mail:** info@eeuci.org



EGLISE METHODISTE UNIE-CÔTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS
ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE CÔTE D'IVOIRE



Contexte et justificatif :

Les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de Côte d'Ivoire sont confrontés à d'énormes difficultés qui entravent leur marche vers leur expansion et leur véritable développement.

Parmi ces nombreuses difficultés, nous pouvons retenir entre autres ceux de la formation des Responsables d'encadrement des jeunes et l'animation des Unités, une situation commune à toutes les Associations Scoutes Nationales (ASN).

Nous faisons aussi le constat que, de plus en plus, nous sommes confrontés à une forte demande des Eglises Locales qui sollicitent la création de Groupes et Unités à travers toute la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, une autre problématique se pose également avec acuité au sein de l'Association, c'est celle de l'inadéquation entre l'accroissement des effectifs, la création de nouvelles structures d'une part et la qualité des Responsables d'encadrement d'autre part.

En effet, certains de nos jeunes se retrouvent très souvent face à certains "Responsables d'encadrement" qui n'ont ni la qualité, ni les compétences requises pour faire le travail dont ils ont pourtant la charge. Le plus inquiétant dans cette situation, c'est que ces "Responsables d'encadrement" sont de plus en plus nombreux au sein de l'Association.

Face à cette situation, force est de reconnaître que la tâche s'avère ardue, d'où le thème retenu pour ce Stage de Formation Badge de Bois 2021 : **"Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain ; Si l'Éternel ne garde la ville, celui qui la garde, veille en vain". Psaumes 127 : 1**

Ainsi donc, en vue d'apporter des solutions idoines à ces nombreux défis, il s'avère plus que nécessaire de mener une politique hardie de redynamisation de la formation de nos Responsables d'encadrement.

En effet, la politique d'implantation de l'Association doit prendre en compte à la fois la problématique d'accroissement des effectifs et la formation des Responsables d'encadrement en vue de permettre une adéquation entre les besoins sectoriels et le soutien aux différents Responsables d'encadrement.

Le Stage de Formation Badge de Bois répond à ce besoin spécifique de proposer aux Responsables d'encadrement des jeunes, une formation de qualité. Cette formation ambitionne de renforcer les capacités des Responsables d'encadrement afin de leur fournir les outils nécessaires pour relever au mieux les défis auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leur fonction.

Objectif général du stage :

Renforcer les capacités des Responsables d'encadrement des jeunes au sein des Groupes et Unités des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de Côte d'Ivoire.

Objectif spécifique du stage :

Le Stage de Formation Badge de Bois vise à développer chez les apprenants les compétences et connaissances des principes et méthode de gestion en vue de leur permettre de diriger des Groupes et Unités avec efficacité.

Ce stage permettra également aux Responsables d'encadrement des jeunes de mieux comprendre le but de leur mission, de faire la démonstration et l'application

effective des techniques et des méthodes d'encadrement et de gestion des jeunes.

Le Stage de Formation Badge de Bois ambitionne donc de préparer les Responsables d'encadrement des jeunes à la prise de responsabilités et à l'exercice de leur fonction.

Résultats attendus :

Au terme du Stage de Formation Badge de Bois, chaque participant sera capable de :

- Se situer, situer son rôle et sa mission dans l'organisation et la politique générale de formation en vigueur au sein des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de Côte d'Ivoire
- Créer, gérer et diriger avec efficacité un Groupe ou une Unité
- Mettre en pratique les acquis d'écoute et de disponibilité nécessaires afin de favoriser les relations pédagogiques adéquates au sein d'un Groupe ou d'une Unité
- Identifier, analyser et répondre aux besoins de formation des jeunes au sein d'un Groupe ou d'une Unité en relation avec les directives nationales
- Mettre en œuvre, conduire, évaluer, reconnaître les compétences et assurer le suivi de formation des jeunes en fonction de leurs besoins dans les Groupes et Unités
- S'aligner sur les méthodes de gestion administratives en vigueur au sein de l'association et œuvrer à leur mise en œuvre au sein d'un Groupe, d'une Unité ou d'une Structure.

Date - lieu et durée du stage :

Le Stage de Formation Badge de Bois s'étendra sur une période de huit (08) jours allant du Lundi 09 au Lundi 16 Aout 2021 sur le site des EEUCI, situé à cinquante cinq (55) kms d'Abidjan sur l'axe Abidjan-Yamoussoukro

Conditions de candidature :

Le Stage de Formation Badge de Bois est ouvert aux candidats des ASN. Les conditions de participation au Stage de Formation Badge de Bois sont les suivantes :

- Etre âgé (e) de 21 ans au moins
- Etre titulaire du Pré-Badge de Bois
- Avoir au moins le niveau de la classe de 6^{ème}
- Être à jour de la cotisation nationale annuelle
- Être en activité au sein de l'association
- Être disponible et discipliné (e)

Candidatures libres :

A titre exceptionnel, le Stage de Formation Badge de Bois est ouvert aux aînés, membres de l'association. Ces candidats désignés comme étant des candidats libres ne sont pas tenus d'être titulaires du Pré-Badge de Bois mais ils devront obligatoirement remplir les autres conditions de candidature.

Dossier de candidature :

Le Dossier de Candidature au Stage de Formation Badge de Bois comprend :

- Une (01) Fiche d'Inscription dûment renseignée et signée par les Responsables autorisés
- Une (01) photocopie d'une pièce d'Identité
- Une (01) photocopie du Certificat de Pré-Badge de Bois ou toute autre document justificatif
- Une (01) photocopie d'un document attestant le niveau scolaire et universitaire
- Une (01) photocopie du reçu de paiement de la cotisation nationale annuelle

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès des différentes Equipes de Régions de rattachement au plus tard le Vendredi 30 Juillet 2021, délai de rigueur.

Sélection des candidats :

Une Commission composée de l'Equipe Nationale et d'un représentant par Equipe de Région procédera à la sélection et à la publication de la liste des candidats retenus à l'issue de la séance de travail qui aura lieu le Samedi 31 Juillet 2021 à 14 heures à l'EMU Jérusalem d'Adjamé 220 logements.

Droit de participation :

Les préinscriptions au Stage de Formation Badge de Bois se feront à partir de la Pochette d'Inscription disponible sur le site de l'association à l'adresse suivante : <https://eeuci.org/badge-de-bois-2021/> . Les candidats déposeront les Pochettes d'Inscription auprès des Régions de rattachement et paieront les frais de préinscription de mille (1.000) F CFA auprès de l'Equipe Nationale au numéro suivant : **07 77 84 88 08** (Prévoir les frais de retraits).

Le droit de participation au Stage de Formation Badge de Bois est fixé à vingt-cinq mille (25 000) F CFA prenant en compte les frais de transport retour, la restauration et les soins de Premiers Secours sur le site. Il sera payé selon les modalités suivantes :

- Dix mille (10 000) F CFA à payer à l'issue de la publication de la liste des candidats retenus
- Quinze mille (15 000) F CFA à payer le jour du regroupement des Stagiaires

Aucun Stagiaire ne sera autorisé à participer au Stage de Formation Badge de Bois s'il ne s'est acquitté des frais de participation. Les sommes versées ne seront pas remboursées en cas de désistement du candidat.

L'Equipe pédagogique :

L'Equipe Pédagogique du Stage de Formation Badge de Bois sera constituée de Formateurs des Formateurs (04 Buchettes), de Formateurs Adjoints (03 Buchettes) et d'Instructeurs (02 Buchettes) provenant des ASN. La formation sera également ouverte à des personnes non-scoutes qui interviendront dans des domaines spécifiques.

Le Commissaire National BEHINZI Agba Marcelle "*Hirondelle Joviale*" et le Président du Grand Conseil KONE Issa "*Termite Laborieuse*" assureront respectivement les fonctions de Directeur et de Chef de Camp du Stage de Formation Badge de Bois.

Méthode de formation :

Afin de garantir une formation efficiente, les cours du Stage de Formation Badge de Bois seront dispensés selon les méthodes suivantes :

- Cours théoriques
- Cours pratiques
- Exposés

Evaluation des stagiaires :

A l'issue du Stage de Formation Badge de Bois, les Stagiaires seront évalués en vue de leur admission. Chaque Stagiaire sera évalué sur la base d'un thème dévolu, au sein d'un Groupe qu'il devra créer après le stage.

Les Stagiaires seront autorisés à se mettre par binômes (02) de leur choix pour la création des nouveaux Groupes au sein desquels ils seront évalués.

La moyenne d'admission au Stage de Formation Badge de Bois sera calculée sur la base des notes prenant en compte les barèmes de notations suivants :

- Cahier de stage : **30**
- Cahiers d'administration : **30**
- Discipline : **30** (Une note en dessous de 10/30 est éliminatoire)

- Note d'inspection : 70
- Note d'exposé : 60
- Création de Groupe : 80
- **Total des points : 300**
- **Moyenne d'admission : 150**

Pour valider le stage, chaque Stagiaire aura droit à trois (03) sessions d'évaluation, étant entendu que l'ensemble des trois (03) sessions ne devra pas excéder une période de trois (03) ans à compter de l'année de la première session d'évaluation.

Au-delà du délai imparti, les Stagiaires qui n'auront pas validés leurs stages seront considérés comme forclos.

Lancement du stage :

Le lancement du Stage de Formation Badge de Bois aura lieu le Samedi 10 Juillet 2021 à 14h00 à l'EMU Le Jourdain de Marcory. Au cours de cette cérémonie, les Stagiaires auront toutes les informations relatives à l'organisation du Stage de Formation Badge de Bois 2021.

Regroupement des stagiaires :

Le regroupement des Stagiaires aura lieu sur le site du Stage de Formation Badge de Bois le Dimanche 08 Août 2021 à 14h00. A cette occasion, les "Effets de Camp Obligatoires" des Stagiaires seront contrôlés.

Les Stagiaires qui arriveront sur le site du Camp Stage après le Lundi 09 Aout 2021 à 19h00 seront déclarés forfaits.

Le Commissaire National



BEHINZI AGBA Marcelle Suzanne Youa



EGLISE METHODISTE UNIE-CÔTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS
ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE CÔTE D'IVOIRE



Abidjan, le 2021

FICHE DE CANDIDATURE
STAGE DE FORMATION BADGE DE BOIS

Photo

1. Etat Civil du Candidat.

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Age :

Téléphone : E. mail :

Information médicale éventuelle :

Personne à prévenir en cas de besoin :

2. Qualifications Scoutes.

Année d'Adhésion au Scoutisme :

Date et lieu d'Engagement :

Nom du Chef ayant reçu l'Engagement :

Année et Lieu du Stage Pré-Badge de Bois :

Fonction Scoute :

Groupe :

Région :

Candidat Officiel :

Candidat Libre :

3. Qualifications Scolaires et Universitaires.

Niveau d'Etudes Scolaires ou Universitaires :

Profession :

Le Candidat

Le Chef de Groupe

Avis

Le Commissaire de District

Le Commissaire de Région

Décision

Retenu :

Rejeté :

Le Directeur de Stage



EGLISE METHODISTE UNIE-CÔTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS
ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE CÔTE D'IVOIRE



Abidjan, le 2021

FICHE DE CANDIDATURE AUTRES ASN
STAGE DE FORMATION BADGE DE BOIS

Photo

1. Etat Civil du Candidat.

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Age :

Téléphone : E. mail :

Information médicale éventuelle :

Personne à prévenir en cas de besoin :

2. Qualifications Scoutes.

Année d'Adhésion au Scoutisme :

Date et lieu d'Engagement :

Nom du Chef ayant reçu l'Engagement :

Année et Lieu du Stage Pré-Badge de Bois :

Fonction Scoute :

Groupe :

Région :

Association :

Candidat Officiel : Candidat Libre :

3. Qualifications Scolaires et Universitaires.

Niveau d'Etudes Scolaires ou Universitaires :

Profession :

Le Candidat

Le Chef de Groupe

Avis

Le Commissaire National
A la Formation

Le Commissaire National

Décision

Retenu :

Rejeté :

Le Directeur de Stage



Abidjan, le 10 Juillet 2021

LISTE DES EFFETS DE CAMP OBLIGATOIRES
STAGE DE FORMATION BADGE DE BOIS

- 01 Bible (pour les Chrétiens)
- 01 Sac à dos
- 01 Imperméable
- 01 Uniforme Scout réglementaire de l'ASN
- 01 Paire de chaussures de randonnée
- 01 Tenue de sport
- 01 Paire de chaussures pour le sport
- 01 Tente individuelle ou collective (possibilité de loger à 02 par tente)
- 01 Torche (prévoir des piles de recharge)
- 01 Cahier étudiant de 300 pages
- 02 Stylos à bille (noir/bleu, rouge)
- 02 Assiettes ou bols en mélamine pour la restauration
- 01 Cuillère à soupe
- 01 Verre ou un gobelet en mélamine pour le café
- 01 Bidon de 20 litres
- 01 Machette ou une (01) daba
- Médicaments personnels (stagiaire sous traitement médical)

Nota Bene :

- *Aucun stagiaire ne sera autorisé à dormir sous une hutte*
- *Seuls les stagiaires de même genre pourront héberger sous les mêmes Tentes*
- *Les stagiaires sous traitement médicamenteux sont tenus d'empoter leurs produits avec eux.*



Le Commissaire National

BEHINZI AGBA Marcelle Suzanne Youa



EGLISE METHODISTE UNIE-CÔTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS
ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, le 10 Juillet 2021

FICHE DE BARÈME DE NOTATION
STAGE DE FORMATION BADGE DE BOIS

- Cahier de Stage : 30
- Cahiers d'Administration : 30
- Discipline : 30 (*Une note en dessous de 10 / 30 est éliminatoire*)
- Note d'Inspection : 70
- Note d'Exposé : 60
- Création de Groupe : 80
- Total des points : 300
- Moyenne d'admission : 150 / 300

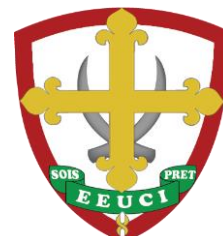
Le Commissaire National



BEHINZI AGBA Marcelle Suzanne Youa



EGLISE METHODISTE UNIE-CÔTE D'IVOIRE
DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS
ECLAIREUSES ET ECLAIREURS UNIONISTES DE CÔTE D'IVOIRE



Abidjan, le 06 Juillet 2021

N° 047-21/EEUCI/Eq.Nle/Secret.

CIRCULAIRE D'INFORMATION
à tous les Responsables des
Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de Côte d'Ivoire

Objet : Organisation d'un Stage de Formation Badge de Bois.

Cheftaines, Chefs

L'Equipe Nationale vous informe que conformément au Programme National Annuel d'Activités 2020-2021, un Stage de Formation Badge de Bois sera organisé du **Lundi 09** au **Lundi 16 Août 2021** sur le site des EEUCI à M'Brou sous le thème :

"Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain ; Si l'Éternel ne garde la ville, Celui qui la garde, veille en vain". Psaumes 127 : 1

Conditions de candidature :

- Être âgé (e) de 21 ans au moins
- Être titulaire du Pré-Badge de Bois
- Avoir au moins le niveau de la classe de 6^{ème}
- Être à jour de la cotisation nationale annuelle
- Être en activité au sein de l'association
- Être discipliné (e) et disponible

A titre exceptionnel, le Stage de Formation Badge de Bois est ouvert aux aînés, membres de l'association. Ces candidats désignés comme étant des candidats libres ne sont pas tenus d'être titulaires du Pré-Badge de Bois mais ils devront obligatoirement remplir les autres conditions de candidature.

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès des différentes Equipes de Régions de rattachement au plus tard le **Vendredi 30 Juillet 2021**, délai de rigueur.

Sélection des candidats :

Une Commission composée de l'Equipe Nationale et d'un représentant par Equipe de Région procédera au dépouillement et à la publication de la liste des candidats retenus à l'issue de la séance de travail qui aura lieu le **Samedi 31 Juillet 2021 à 14 heures** à l'EMU Jérusalem d'Adjamé 220 logements.

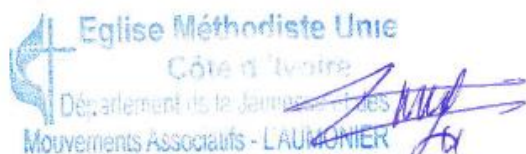
Programme du stage :

Le programme du Stage de Formation Badge de Bois se compose de cours théoriques, pratiques et d'exposés dispensés au cours d'un Camp Stage de huit (08) jours. Les résultats définitifs du stage seront prononcés à l'issue d'une évaluation des stagiaires selon les modalités en vigueur au sein des EEUCI.

Modalités d'organisation du stage :

Le droit de participation au stage est fixé à vingt-cinq mille (25 000) mille F CFA. Les candidats seront informés des modalités pratiques d'organisation du stage lors de la Cérémonie de Lancement qui aura lieu le **Samedi 10 Juillet 2021 à 14h00** à l'EMU Le Jourdain de Marcory.

L'Aumônier National



Révérende Pasteur ACHY Catherine

Le Commissaire National



BEHINZI AGBA Marcelle Suzanne Youa

Ampliation

- Equipes de Régions
- Equipes de Districts
- Maîtrises de Groupes
- Archives/Chrono